

## CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le huit septembre, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	65	SPANC	Rapport sur le prix et la qualité du service public du SPANC pour l'année 2015	
2	66	BUDGET	Décision modificative	

L'an deux mille seize, le huit septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 01 Septembre 2016.

**Etaient présents** : Jean-Thierry LANSADE, Josette LAGORCE, Jean-Luc RABOISSON, ROHOF Marie-Catherine, BUYTAERT Sophie, POUGET Marie-Pierre, COMBESCOT Aurélie, Florentine POUCHIN, Sébastien BAGGIO

**Absents excusés** : Hélène DENOST, Franck POURTAL, Jean-Luc FAVRETTO, Alain BATAC

**Absent non excusé** : Francis CARNET GUILLOT, Cédric MEYROU

**Procurations** : Alain BATAC à Marie-Catherine ROHOF  
Franck POURTAL à Aurélie COMBESCOT  
Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADE  
Jean-Luc FAVRETTO à Josette LAGORCE

**Secrétaire de séance** : Florentine POUCHIN

### Adoption de l'ordre du jour

#### Délibérations

- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif du SPANC
- Etude pour l'éclairage du terrain d'entraînement au stade de foot : demande de programmation des travaux au SDE 24

#### Commissions et syndicats

- Commission salle des fêtes : occupation par les associations
  - de la salle du 1<sup>er</sup> étage de la salle des fêtes
  - de la salle du dojo

#### Communauté de Communes Montagne Montraveil et Gurson

#### Agenda local

#### Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le Maire propose l'adoption du compte rendu des précédents Conseils municipaux des 21 juillet et 05 Août 2016. Les comptes rendus sont adoptés à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

### **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DU SPANC POUR L'EXERCICE 2015**

Monsieur le Maire présente le rapport du SPANC pour l'année 2015. Le document est à la disposition du public en Mairie. Il est à noter qu'il y a eu 23 % de raccourcissement en moins par rapport à l'an passé.

Les tarifs restent inchangés par rapport à 2013 :

-contrôle périodique de fonctionnement : 55 €

-diagnostic vente : 80 €

-contrôle d'implantation pour les constructions neuves : 100 €

-contrôle d'exécution des travaux pour les constructions neuves : 405 €

-contrôle d'implantation pour les réhabilitations : 60 €

-contrôle d'exécution des travaux pour les réhabilitations : 155 €

La périodicité des contrôles de bon fonctionnement des installations reste à 8 ans.

#### Délibération

Monsieur le Maire rappelle que la Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.222461 à D.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération

Ce rapport doit être transmis aux Communes adhérentes ayant transféré leur compétence pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, conformément à l'article D 2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Monsieur le Maire présente et commente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes de Montaigne Montravel et Gurson pour l'exercice 2015 auquel a été jointe la note annuelle d'information de l'Agence de l'eau, prévue par la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal par :

12 voix POUR- 1 abstention- et 0 voix CONTRE

ADOpte le rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes de Montaigne Montravel et Gurson relatif à l'exercice 2015.

Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

### **ETUDE ECLAIRAGE PUBLIC TERRAIN D'ENTRAINEMENT AU STADE DE FOOT : DEMANDE DE PROGRAMMATION DES TRAVAUX PAR LE SDE 24**

Dans le cadre de l'aménagement du futur terrain d'entraînement au stade de foot, Monsieur le Maire a sollicité du SDE 24 un devis pour l'éclairage de ce terrain.

Afin de procéder à l'étude technique et à l'éligibilité du projet le SDE 24 demande à la municipalité une participation forfaitaire d'un montant de 700 € pour frais de dossier dans le cas où la Commune ne donnerait pas suite au projet dans un délai de trois ans à compter de la date de la demande.

Aussi, le Maire propose au conseil de ne pas donner suite à cette proposition compte tenu qu'il ne sait pas si ces travaux seront réalisés prochainement.

## **DECISION MODIFICATIVE**

### **Délibération**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2016.

#### **COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Nature	Montant
012	64111	Personnel titulaire rémunération principale	6 750.00
		TOTAL	6 750.00

#### **COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Nature	Montant
74	74751	GFP de rattachement (Dotation TAP)	3 656.00
74	7484	Dotation de recensement	3 094.00
		TOTAL	6 750.00

## **COMMISSIONS ET SYNDICATS**

### **Ecole**

- **Bilan PEDT :**

Marie-Catherine ROHOF présente le bilan des TAP sur la Communauté de communes.

Près de 80 élèves sont accueillis dans le cadre des TAP. Les parents ont approuvé les activités proposées, qui sont toutes réalisables.

Se pose le problème de l'essoufflement des bénévoles et du coût des activités lorsqu'elles sont réalisées par des non-bénévoles.

Concernant le cahier de liaison avec les parents, certaines Communes n'utilisent qu'un seul cahier aussi bien pour les TAP que pour l'école. Il est possible d'utiliser des couleurs différentes en fonction des activités

Mme ROHOF rappelle que les TAP doivent travailler en lien avec l'école.

A Saint Antoine de Breuilh, les parents ont demandé des activités payantes afin d'avoir une meilleure qualité.

M BAGGIO fait remarquer que le montant qui lui a été présenté n'est pas cohérent avec la subvention allouée par la commission ENFANCE ET JEUNESSE de la CDC qui est un chiffre « rond ».

M le Maire répond que le montant de 3652€ est calculé en fonction du nombre d'enfants.

Mme ROHOF informe que le Centre de loisirs de Bonneville a battu des records de fréquentation cet été.

- **Bilan TAP Montcaret**

-Mme Pouget annonce qu'ils commenceront à partir du 12 septembre 2016. Elle demande à ce que les documents mis à disposition des parents soient publiés sur le site Internet.

-La directrice a modifié son programme en ajoutant des jeux libres pour les enfants qui ne veulent pas participer aux activités, sauf pour les tous petits où des activités autonomes sont proposées.

-Mme POUCHIN demande que les informations des TAP soient envoyées à la commission communication pour être mises sur le site de la Commune

- **Ecole :**

Mme ROHOF présente la nouvelle équipe à la rentrée 2016

Mme ROUGER a remplacé M. HAAS

Le poste du directeur est occupé par M. VALUE.

M. BAGGIO informe qu'une partie du mur à l'entrée de l'école se désagrège

Salle des Fêtes :

- Commission salle des fêtes : occupation par les associations

Aurélié COMBESCOT informe que la commission ASSOCIATIONS a recueilli les demandes des associations de la commune concernant l'utilisation des salles publiques.  
Elle présente et propose l'agenda travaillé par la commission.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
TAP et école						
COUNTRY	19H/22H30	*****	*****	*****	*****	*****
YOGA Salle multi activités	10H30/11H30 19H/20H30	*****	*****	*****	*****	*****
RIA PITA	*****	18h/21h30	18h/21h30	*****	*****	10h/13h (1 fois par mois)
JUDO Salle multi activités	*****	17H30/22H30	*****	17H30/22H30	*****	*****
THEATRE	*****	*****	*****	20H/22H30	20H/22H30	*****
JEUNES	*****	*****	15h/19h	*****	*****	9h/12h
SPORTS ET BIEN ETRE	9h/18h30	9h/18h30	9h/18h30	9h/18h30	9h/18h30	*****

Deux nouvelles associations de Yoga et de Gym Sports et bien être rejoignent les associations de la Commune.

En ce qui concerne la demande de l'association SPORTS ET BIEN ETRE, elle semble excessive en terme d'occupation.  
M. BAGGIO propose de fixer à 12h maximum le quota d'occupation pour ne pas bloquer le développement des activités des autres associations.

Mme POUGET partage le même avis

Mme ROHOF demande le nombre d'adhérents de cette association, et pose le problème de l'entretien de cette salle.

Mme LAGORCE et Mme BUYTAERT se disent étonnées par le nombre d'heures d'occupation.

M RABOISSON pose le problème du chauffage et du ménage.

Mme POUCHIN dit qu'il faut voir le problème d'un point de vue générale et qu'il convient :

-d'harmoniser et équilibrer l'occupation de toutes les salles de façon à ce que chaque association puisse se développer

-de veiller à ce qu'aucune association ne s'approprie une salle, celles-ci devant être utilisable par toute les associations

-de prévoir un laps de temps d'environ une demi heure entre chaque occupation de salle afin que les associations puissent cesser ou commencer leurs activités sans empiéter sur l'horaire des suivants.

-de veiller à ce que les associations utilisant la salle cultures et loisirs maintiennent propre les toilettes de la salle des fêtes et prévenir éventuellement les utilisateurs de la grande salle de leur présence.

-de demander qu'aucun repas ne soit organisé dans les salles, à l'exception d'un pot. Après chaque usage la salle cultures et loisirs devra être nettoyée par l'utilisateur.

#### Matériel salle de judo

M. LANSADE annonce que la commande des patères et des bancs pour la salle du dojo n'a pu aboutir car le fournisseur a déposé le bilan. Un nouveau fournisseur est recherché par l'entreprise VAUDOU.

#### Logement de la poste

Monsieur le Maire informe le conseil que le logement de la poste a été loué pour 2 mois. Il indique qu'il faudra prévoir de réaliser quelques travaux d'amélioration notamment sur les sols.

#### Chemins de randonnées.

Mme POUCHIN évoque ses différentes interventions auprès de la commission Tourisme et Rivière de la CDC qui sont restées sans réponse. A ce jour, les chemins de randonnées de la commune ne sont toujours pas entretenus et nettoyés.

Selon Mme POUCHIN, Mme DENOST a aussi évoqué ce problème auprès de M. GALLOT président de la commission, qui se serait rendu sur les lieux et aurait constaté l'état des chemins.

Monsieur le Maire propose d'envoyer un courrier à M. GALLOT pour appuyer la demande de réhabilitation des chemins de randonnées.

#### SIAEP

Mme LAGORCE fait le compte rendu de la réunion du SIAEP et indique que les travaux de renouvellement des canalisations devraient démarrer le 26 septembre prochain.

#### Compteur LINKY

M BAGGIO demande que le point sur les compteurs linky soit débattu lors d'un prochain conseil, étant donné les nombreuses informations qui sont parvenues aux conseillers.

#### SDE 24

Une borne d'alimentation pour les véhicules électriques sera installée en début d'année sur le parking Tournier.

M. RABOISSON indique que cette installation sera gratuite pour les usagers tant que la borne ne sera pas identifiée sur les GPS.

#### Cabines téléphoniques :

Toutes les cabines téléphoniques ont été enlevées sur la Commune.

La séance est levée à 22h45

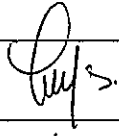
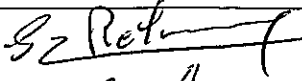
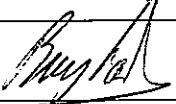

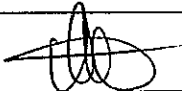

La prochaine réunion aura lieu le 13 octobre à 20 h 30

M. le Maire indique qu'il faudra prévoir une autre date pour la réunion de novembre qui tombe la veille du 11 novembre.

Le Maire,

Jean-Thierry LANSADE	
----------------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Luc FAVRETTO	Absent	Florentine POUCHIN N'GAPELE	
Josette LAGORCE		Jean-Luc RABOISSON	<del></del>
Franck POURTAL	Absent	Sophie BUYTAERT	
Alain BATAc	Absent	Sébastien BAGGIO	
Hélène DENOST	Absente	Cédric MEYROU	Absent
Marie-Pierre POUGET		Aurélie COMBESCOT	
Marie-Catherine ROHOF		Francis CARNET-GUILLOT	Absent